

Fiche action n°8

Diffuser les bonnes pratiques de réhabilitation psycho-sociale et les soins de rétablissement sur l'ensemble du territoire

Action n°8.1 Promouvoir les pratiques de réhabilitation psychosociales Action n°8.2 Promouvoir les soins de rétablissement	
Axe du PTSM :	Axes 1-2-3-4-5-6-10
Priorité du PTSM :	Priorités 2-5
Population cible :	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes en perte d'autonomie • Les personnes en situation de handicap • Les personnes isolées • Les personnes ayant des conduites addictives
Pilote(s) opérationnel(s)	C2RP – MGEN – ARI – SHMA – Montalier – L'Envol (CH Cadillac)
Acteur(s) associé(s) : Pour la mise en œuvre effective des actions	
Acteurs mobilisés (structures, services)	Action n°8.1 Toutes structures ayant des pratiques de réhabilitation psychosociale dans le champ sanitaire et médico-social.
Acteurs mobilisés (structures, services)	Action n°8.2 <ul style="list-style-type: none"> • Responsables pédagogiques des organismes de formation (IFSI, IRTS, etc.) • Responsables R.H des structures sanitaires, sociales et médico-sociales • Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA), non seulement pour financer les formations mais aussi pour inscrire le rétablissement dans leurs axes prioritaires • Professionnels d'ores et déjà formés au rétablissement, constitués en « Équipe de sensibilisation », par-delà leurs spécificités professionnelles • Le C2RP sur le volet « Réhabilitation Psychosociale », qui pourrait endosser le rôle de pilote de cette action • Les services du <i>Working First 13</i> et du <i>Housing First 13</i> qui, au-delà de la sensibilisation, dispensent la formation « Soins orientés rétablissement en santé mentale » (Dr Raphaël BOULODNINE).
Objectif général de l'action	Faire connaître et favoriser l'accès au réseau de réhabilitation psychosociale départemental et diffuser ces pratiques sur l'ensemble du territoire afin de favoriser leur accessibilité.

	Enrichir les pratiques de soins et d'accompagnement des (futurs) professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux en les ouvrant au paradigme du Rétablissement, dans ses enjeux tant théoriques que pratiques.
Objectifs opérationnels	Action n°8.1 <ul style="list-style-type: none"> • Recenser de manière qualitative l'offre auprès des acteurs de la réhabilitation psychosociale dans le département (indications, types de soins et d'accompagnements proposés...) • Affiner le diagnostic territorial concernant les zones non pourvues ou peu accessibles à une offre de RPS. • Donner une lisibilité sur les offres de RPS et une facilité d'accès aux soins de RPS pour les usagers via une forme de « sectorisation » des centres de proximité. Intégrer des techniques de soins de RPS au « cœur » des secteurs (Hôpitaux de jour, CMP, etc.) Action n°8.2 <ul style="list-style-type: none"> • Modifier les paradigmes (processus) d'intervention en laissant aux personnes toute la latitude nécessaire dans l'élaboration de leurs projets (de vie, de santé, d'accompagnement, etc.) • Capitaliser le savoir issu de l'expérience des personnes (quelles personnes ?) • Accroître l'intégration de Médiateurs de Santé Pairs, de pairs aidants et de patients experts dans les équipes
Description des actions	Action n°8.1 <ul style="list-style-type: none"> • Créer un support permettant d'auditer la nature des offres existantes (spécification des options et des objectifs des dispositifs interrogés dans le domaine de l'accompagnement et du rétablissement) • Cartographier l'existant sur le département et le mettre à jour de manière régulière • Pérenniser les centres de proximité et le centre référent nouvellement créés afin d'assurer la poursuite du déploiement des soins de RPS sur le territoire (ARS) • Favoriser la création de centre de proximité sur les territoires non pourvus (ARS) Action n°8.2 <ul style="list-style-type: none"> • Sur la base du diagnostic ARS¹, contacter les établissements et services comptant des professionnels formés au rétablissement • Les réunir et les constituer en équipe • Solliciter le C2RP et s'assurer qu'il accepte, moyennant d'éventuels financements complémentaires, de jouer le rôle d'animateur/pilote de cette action • Elaborer des documents, type plaquettes, synthétisant les principes du rétablissement • Démarcher les acteurs à mobiliser (Cf. ci-dessus) • Intégrer les OPCA à la mise en œuvre de l'action • Conduire des actions de sensibilisation auprès des étudiants et professionnels en poste • Evaluer les retombées de l'action (Cf. « Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action », ci-dessous) et y intégrer les réactions suscitées par cette nouvelle approche (freins, incompréhensions, etc.). ¹ Pour la constituer, Cf. le diagnostic ARS établi en matière de « taux de pénétration » de l'approche du rétablissement dans les établissements et services girondins/néo-aquitains. Pour les personnels médicaux, solliciter les professionnels du C2RP (UGEAM).
Etapes de mise en œuvre de l'action	Précision des étapes-clés <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de la fiche enquête. • Envoi et collecte des résultats

	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation et Diffusion. Possibilité d'utiliser comme support de diffusion le site AquRehab. Horizon 2020 : Journée d'information et de promotion de la réhabilitation psychosociale pour présentation des résultats <p>Précision de l'état d'avancement => Action déjà en cours : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Mise en œuvre <input type="checkbox"/> Evaluation <input type="checkbox"/></p>
Publics ciblés	<p>Action n°8.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Les jeunes à l'émergence de troubles psychotiques incluant le premier épisode, pour lesquels l'objectif se pose en termes de maintien dans les études/l'insertion sociale, Les personnes présentant une pathologie psychiatrique sévère chronique que les soins de réhabilitation visent à remettre dans une trajectoire de rétablissement et d'inclusion sociale Les personnes présentant certains troubles du spectre autistique, Les personnes présentant des comorbidités psychiatriques et addictives <p>Action n°8.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Étudiants des organismes de formation en santé et en travail social Tous les professionnels en poste de ces secteurs, par le biais de la formation continue Les Médiateurs de Santé Pairs qui, systématiquement, accompagneront les professionnels en charge de la sensibilisation à cette approche.
Démarche participative associant les citoyens	<p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> si oui :</p> <p>Participation à l'analyse des besoins <input checked="" type="checkbox"/> Participation à l'organisation de l'action <input checked="" type="checkbox"/> Participation à la direction des activités prévues (leadership) <input type="checkbox"/> Participation à la gestion de l'action <input checked="" type="checkbox"/> Participation à la mobilisation des ressources <input checked="" type="checkbox"/></p>
Ressources humaines et financières éventuellement nécessaires	<p>Action n°8.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Chargé de mission pour mise en œuvre ? <p>Action n°8.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Remboursement aux établissements et services d'origine des frais liés au remplacement et aux indemnités kilométriques des professionnels engagés dans les actions de sensibilisation au rétablissement Financement complémentaire alloué au C2RP pour prendre en charge cette mission de pilote en matière de sensibilisation à cette approche.
Indicateurs de suivi et d'évaluation :	
Indicateurs d'activité	<p>Action n°8.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de retours des fiches enquête et visites sur le site AquRehab Nombre de personnels formés Nombre de structures labellisées <p>Action n°8.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions de sensibilisation réalisées auprès des publics-cibles Nombre de sollicitations de l'OPCA concernant des formations portant sur le rétablissement Actualisation annuelle du diagnostic Ars mentionné <i>supra</i>, assortie d'une analyse longitudinale Nombre de professionnels intégrant l'Équipe de Sensibilisation.

Indicateurs de résultats	Ils permettent de répondre à certaines interrogations et notamment l'atteinte des objectifs: qu'est-ce qui a changé? Quelles appropriations des connaissances ont été observées ? Y-a-t-il un impact? Les données collectées sont le plus souvent qualitatives .
Méthode d'évaluation envisagée	Questionnaires, entretiens, observations...
Points de vigilance, pré-requis, atouts et freins repérés (optionnel)	<p>Action n°8.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Former les équipes aux grands principes du rétablissement, puis aux outils de la réhabilitation psychosociale. Former des cliniciens à l'éducation thérapeutique, l'entraînement des compétences sociales, la remédiation cognitive et la thérapie cognitive dans le cadre d'une offre de soin organisée à un niveau territorial <p>Action n°8.2</p> <p>Dans de nombreux établissements et services, le renversement de paradigme qu'impulse cette approche (de l'utilisateur passif à l'utilisateur acteur/scénariste de sa propre vie ; du professionnel omniscient au professionnel apprenant) peut « rebuter » certains professionnels</p>
Convention, accord, protocole et autres outils nécessaires et/ou prévus (optionnel)	<p>Action n°8.1</p> <p>Evolution de l'offre en cours nécessitant sans doute des réactualisations régulières</p> <p>Action n°8.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Avec les OPCA Avec le C2RP Avec les établissements et services acceptant de mettre des professionnels à disposition pour réaliser ces actions de sensibilisation Avec les services du <i>Working First 13</i> et du <i>Housing First 13</i> pour dispenser la formation
Calendrier de mise en œuvre de l'action	<p>Action n°8.1</p> <p>1^{er} trimestre 2020: Rédaction de la fiche enquête. 2^{ème} trimestre 2020 : Envoi et collecte des résultats 3^{ème} trimestre : Exploitation et Diffusion. Utilisation du support site AquRehab à cette fin</p> <p>Horizon 2020 : Journée d'information et de promotion de la réhabilitation psychosociale pour présentation des résultats</p> <p>Action n°8.2</p> <p>La mise en œuvre de cette action peut être enclenchée dès sa validation obtenue</p>

RÉDACTEURS : MGEN + C2RP - ARI